

PLANNING DE FORMATION DES PREMIERS SURVEILLANTS

Formation de la 28ème Promotion - Session 2020

Ce planning de formation est susceptible de changement, il ne peut en aucun cas être un document opposable

Version du 03/03/2020

Avril					Mai				Juin				Juillet		
semaine 14	semaine 15	semaine 16	semaine 17	semaine 18	semaine 19	semaine 20	semaine 21	semaine 22	semaine 23	semaine 24	semaine 25	semaine 26	semaine 27	semaine 28	semaine 29
30/03/20 au 03/04/20	06/04/20 au 10/04/20	14/04/20 au 17/04/20	20/04/20 au 24/04/20	27/04/20 au 01/05/20	04/05/20 au 08/05/20	11/05/20 au 15/05/20	18/05/20 au 22/05/20	25/05/20 au 29/05/20	02/06/20 au 05/06/20	08/06/20 au 12/06/20	15/06/20 au 19/06/20	22/06/20 au 26/06/20	29/06/20 au 03/07/20	06/07/20 au 10/07/20	***Prise de Fonction à partir du 13/07/20
CYCLE 1 ENAP (4 semaines)				STAGE DE MISE EN SITUATION 1 Établissement d'affectation (4 semaines)**				CYCLE 2 ENAP (2 semaines)		CONGÉS * (2 semaines)		STAGE DE MISE EN SITUATION 2 Établissement d'affectation (4 semaines)			

* Mise à disposition sur établissement d'affectation si droit à congés de l'agent insuffisant pour couvrir la période

** Les premiers surveillants affectés sur leur établissement d'origine, les formateurs et moniteurs de sport feront le stage de mise en situation 1 sur un autre établissement

*** Délais de route : application des circulaires N°94 du 9 janvier 2003 et N° 970 du 19 mai 2013
nécessité d'un changement de résidence administrative et personnelle (0, 4, ou 8 jours)